



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3611

Adhésions et cotisations à des associations et divers organismes œuvrant dans le secteur culturel ou en lien avec celui-ci – Année 2018

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINI), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/3611 - ADHESIONS ET COTISATIONS A DES ASSOCIATIONS ET DIVERS ORGANISMES ŒUVRANT DANS LE SECTEUR CULTUREL OU EN LIEN AVEC CELUI-CI – ANNEE 2018 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis de nombreuses années, la Ville de Lyon a souhaité adhérer à diverses associations ou organismes, en particulier celles et ceux œuvrant dans le secteur culturel ou en lien avec celui-ci, en raison de l'intérêt que représentent leurs activités pour la Municipalité.

En décembre 2017, par décision du Maire, 82 adhésions de la délégation des affaires culturelles ont été renouvelées pour l'année 2018 et 3 adhésions n'ont pas été renouvelées pour un montant global de 1 064 €

Dix nouvelles cotisations et adhésions sont proposées et concernent les structures suivantes :

BUDGET PRINCIPAL EN €TTC	
Bibliothèque Municipale :	
Planète Sciences	50 €
Association lyonnaise pour le développement de l'informatique libre (ALDIL)	50 €
Comité français du bouclier bleu	175 €
Amis des sources chrétiennes	50 €
Interstices	150 €
Musée d'art contemporain :	
Association BLA (association nationale des professionnel.le.s de la médiation en art contemporain)	40 €
Musée des beaux-arts :	
Société française de numismatique	62 €
BUDGETS ANNEXES EN €HT	
Théâtre des Célestins :	
Tendance Presqu'île	440 €
Auditorium Orchestre national de Lyon :	
Association française des fundraisers	140 €
NACRE	15 €
TOTAL nouvelles adhésions	1 172 €

Le montant estimatif global des renouvellements d'adhésions en 2018 pour la délégation culture est de 70 511,35 €

Le montant des adhésions nouvelles proposées à votre agrément étant de 1172 € le montant prévisionnel total de la délégation culture pour l'année 2018 serait de 71 683,35 €

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. M. le Maire est autorisé à solliciter l'adhésion de la Ville de Lyon auprès des associations susnommées dans la présente délibération.

2. Les dépenses correspondantes au règlement des cotisations annuelles seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2018, sur les lignes de crédits correspondant à chacun des établissements culturels concernés, nature comptable 6281.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER